



## **Appel à projet de l'ADEME EVRA « Expérimentation de Véhicules Autonomes »**

# **La navette autonome au Bois de Vincennes franchit une étape majeure et entre dans la ville**

mardi 2 mars 2021

**La Ville de Paris, la Ville de Vincennes et le groupe RATP ont inauguré une nouvelle phase de l'expérimentation de la navette autonome du Bois de Vincennes : l'extension du parcours de la Porte Jaune à la Mairie de Vincennes, en circulation sur route ouverte au cœur de la ville de Vincennes. Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre du consortium projet SAM, lauréat de l'appel à projet EVRA (Expérimentation de Véhicules Routiers Autonomes) financé par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) et l'ADEME en lien avec la stratégie nationale et le programme national France Véhicules Autonomes.**

### **Un parcours de 6km, composé de 8 arrêts**

En novembre 2017, l'expérimentation de la navette autonome de Vincennes débutait entre la station Château de Vincennes (Ligne 1) et le Parc Floral (Paris 12<sup>ème</sup>). Elle franchit aujourd'hui une étape importante :

- l'extension de son trajet de la Porte Jaune à la Mairie de Vincennes, soit un trajet de 6 km composé de 8 arrêts (Porte Jaune, Lac des Minimes, Tremblay, Sabotiers, Parc Floral, Fort Neuf, Château de Vincennes, Mairie de Vincennes) ;
- la traversée d'un carrefour très fréquenté, l'avenue de Paris à Vincennes ;
- l'expérimentation sur route ouverte, en environnement urbain dense, sur le cours Marigny et le cours des Maréchaux à Vincennes.

Les voyageurs bénéficient de ce service de mobilité collectif innovant et écologique tous les week-ends, de 14h à 17h30 (pendant le couvre-feu), grâce à trois navettes : deux navettes EZ10 du fournisseur de technologie autonome EasyMile et une navette Autonom® Shuttle du constructeur Navya. Ces navettes françaises, 100% électriques et autonomes, peuvent accueillir jusqu'à 4 voyageurs, en accord avec les mesures sanitaires liées à la Covid-19. Les navettes pourront transporter jusqu'à 11 voyageurs dans un contexte normalisé.

Cette troisième phase d'expérimentation permettra à la Ville de Paris, la Ville de Vincennes et le groupe RATP d'évaluer les retours des voyageurs sur une ligne régulière, de partager les données avec les instituts de recherche, mais aussi de tester :

- l'interopérabilité avec deux constructeurs de navette autonome, Navya et EasyMile ;
- l'intégration des véhicules autonomes à la circulation urbaine dense (centre-ville) et la circulation douce (Bois de Vincennes) ;
- l'augmentation de la vitesse commerciale à 20 km/h.

Depuis son lancement, l'expérimentation des navettes autonomes au bois de Vincennes est un réel succès avec plus de **40 000 passagers transportés**, **11 000 km parcourus** à une vitesse moyenne de **13km/h** et aucun incident de sécurité rencontré.

Par ailleurs, l'expérimentation a permis de poursuivre la définition du nouveau métier de « *safety driver* » ou opérateur de sécurité. Le groupe RATP a ainsi formé une vingtaine de *safety drivers* dans le cadre de l'expérimentation du bois de Vincennes, qui bénéficient désormais d'une expertise fine sur le véhicule autonome.



Pour **Pénélope Komites, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'Innovation et de l'Attractivité**, « *Parce qu'elle gère la voirie sur son territoire, pour la Ville de Paris, au travers de cette expérimentation, il s'agit aussi de tester des dispositions et des équipements d'infrastructure nécessaires à la circulation optimale de navettes connectées et autonomes. En octobre 2018 la Ville de Paris a ainsi installé pour cette expérimentation le 1<sup>er</sup> carrefour à feu tricolore connecté avec les navettes opérées par la RATP. Sur le quartier d'innovation urbaine de Paris Rive Gauche où plusieurs services urbains sont expérimentés au travers du projet Paris2connect, la Ville de Paris met également au service de la RATP une infrastructure innovante pour y tester des navettes autonomes cette fois en hyper dense. La mobilité électrique connectée et autonome peut être une vraie solution pour répondre aux problématiques des transports et du stationnement dans une ville dense comme Paris. La Ville se doit de prendre part à ce type d'expérimentations innovantes pour construire la ville de demain, plus durable, plus écologique et plus respirable. Si cela s'avère concluant, ce projet aura vocation à se déployer dans Paris* ».

**Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes** a indiqué : *« Dès 2017, la Ville de Vincennes, en partenariat avec le groupe RATP et la Ville de Paris, a accepté d'être partie prenante dans le projet d'expérimentation d'une navette autonome électrique, fruit de l'innovation à la française. Ce projet était en parfaite adéquation avec la vision de notre municipalité, l'innovation dans le respect du développement durable au service de la mobilité et du territoire. La navette n'a pas tardé à séduire les Vincennois qui l'ont adoptée très rapidement, elle fait maintenant partie du paysage de notre Ville. L'annonce de cette nouvelle étape dans l'expérimentation témoigne à la fois du succès de ce projet et de la volonté de lui faire passer un cap. Elle permettra à terme de démontrer la viabilité des navettes autonomes et préfigurer les futurs moyens de transport urbain. C'est avec enthousiasme que Vincennes collabore avec la RATP et Île-de-France Mobilités pour être terre d'innovation. »*

*« L'expérimentation de la navette autonome au Bois de Vincennes est un succès. Il y a 3 ans, nous inaugurons les 450 mètres du parcours contre 6 km aujourd'hui. En tant que participant du programme national France Véhicules Autonomes pour le transport public, avec la confiance de l'ADEME et le soutien de la Ville de Paris et de la Ville de Vincennes, nous sommes fiers de développer cette nouvelle solution de mobilité, complémentaire de nos modes de transport, en milieu urbain dense. Navette, bus, tramway ou taxi volant, la mobilité autonome est au cœur de nos priorités stratégiques : être le partenaire des villes de demain. Une ville qui prend en compte les préoccupations de ses habitants, pour être à la fois plus verte, plus inclusive et avec des déplacements facilités. »* a ajouté **Catherine Guillouard, Présidente-Directrice Générale du groupe RATP**.

[Télécharger le dossier de presse sur les expérimentations de véhicules autonomes du groupe RATP.](#)

[Télécharger les visuels et le plan du parcours.](#)

### **Contact presse**

**Ville de Paris** : Franck Chaumont - 01 42 76 43 18 - [franck.chaumont@paris.fr](mailto:franck.chaumont@paris.fr)

**Ville de Vincennes** : Sandrine Forges - 01 43 98 65 65 - [s.forges@vincennes.fr](mailto:s.forges@vincennes.fr)

**Groupe RATP** : Léa Commeau - 01 58 78 37 37 - [servicepresse@ratp.fr](mailto:servicepresse@ratp.fr)